L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 10 MARS 1858.

Imprimé et publié par
C. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES:
C. F. WEISSE, E. DUFOUR,
L. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 10 MARS 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à [illegible] des abonnements à la semaine, à raison de 25 CENTS pour les six [illegible] payables aux porteurs.

Vente à l'encan de ce jour.

[illegible] whisky, eau de vie, cor[illegible] [illegible] françaises, [illegible] feuilles de la Ha[illegible] faubourg Lacourse, [illegible] de N. Roy.

Les Mormons.

[illegible] colonne envoyée [illegible] des Etats-Unis péné[illegible] Grand Lac Salé où sont [illegible] établissements des Mor[illegible] de l'hiver ont forcé nos [illegible] leur marche et de bi[illegible]. En leur faisant quit[illegible] du Kansas au com[illegible], le secrétaire de la [illegible] faute qui eût pu avoir [illegible]. Il devait savoir que [illegible] le temps d'atteindre [illegible] Mormons et que l'hiver la [illegible] immense désert de l'ouest. [illegible] en effet, et depuis [illegible] troupes campent en [illegible] qui les séparent de la ré[illegible]. Ces montagnes [illegible] infranchissable, et [illegible] chemin sans s'expo[illegible] et compromettre [illegible], elles se sont ré[illegible] de la saison et à [illegible] leurs tentes le re[illegible]

[illegible] qui les accompa[illegible] forcés pour [illegible] investis. La [illegible] est constituée, le [illegible], un grand [illegible] délibérer sur les [illegible] Mormons. Nous som[illegible] prise de possession [illegible] aussi vivement les [illegible] présence des carabi[illegible] sur leur [illegible] de railler ce [illegible] qu'ils appel[illegible] comédie tournera [illegible] leur soumission, a [illegible]

[illegible] sur la ville du [illegible] premières cha[illegible] fondre les [illegible] des monta[illegible] qu'il paraît, re[illegible] défendre les défilés [illegible] autrefois les [illegible]. Ils sont mé[illegible] cet héroïque [illegible] temps antiques, mais [illegible] des traditions mor[illegible] d'ailleurs que des [illegible] armée fédérale [illegible] Mexique et que des [illegible] munitions se mettront [illegible] Utah.

[illegible] saints; ce sont [illegible] habitués à envisager [illegible] de leur utilité, [illegible] leur bien-être [illegible] et point fanati[illegible] rodomontades et [illegible]. Lorsqu'ils au[illegible] du mélodrame [illegible] ont tous [illegible] recevront tran[illegible] feront la paix avec [illegible] se passeraient au [illegible] n'avaient affai[illegible] mêmes.

[illegible] n'y croirons [illegible] les saints se [illegible] leurs habitations [illegible] par de si rudes [illegible] sacrifices, [illegible] privations [illegible] des déserts [illegible] impossible. [illegible] de Kan[illegible] de Joe Smith, mais [illegible] n'avaient pas [illegible] menacés par [illegible] obligés de [illegible]. Mais à Utah, [illegible]. Tout ce que leur [illegible], c'est de [illegible] leur envoie [illegible]. Fort peu de [illegible] eux, et il leur [illegible] dégoût pour [illegible]

[illegible] l'émigra[illegible] d'extermina[illegible] troupes. Mais [illegible] belliqueuses, [illegible] moment à [illegible]. Leur [illegible] décembre et [illegible] son message. [illegible] relatifs aux [illegible] agricole [illegible] ressemble à [illegible] que nos [illegible] annuel [illegible]. Les mêmes [illegible] compte rendu [illegible] inférieur à [illegible] souvent l'occa[illegible]

[illegible] déclare qu'il n'a [illegible], comme il en [illegible] des mour[illegible]. Il passe [illegible] le poing à M. [illegible] administration de [illegible] aux chercheurs de [illegible] trouvera les [illegible] droits. Les [illegible], et la charita[illegible] président, [illegible] les fonctionnai[illegible] citoyens. Il n'y a [illegible] dignes de la [illegible] envoyé une [illegible] Pourquoi? Pour [illegible] aux escrocs, aux [illegible] soutient et [illegible] ne sont pas des [illegible] territoire, ce sont [illegible] dès lors est [illegible]. Ceux qui ne [illegible] connaissent [illegible].

[illegible] Brigham Young [illegible] être moins [illegible] de résolutions [illegible] concours au [illegible] les mesures [illegible] repousser l'inva[illegible]

[illegible] état des affaires à [illegible] l'anathème [illegible] américains, [illegible] préparent sans dou[illegible]. Nous nous trompons [illegible] de juillet, la [illegible] terminée et l'au[illegible] la vallée du [illegible]

[illegible] cantatrice [illegible] du *Black War*[illegible] et est arrivée lundi [illegible]. Une remplacera [illegible] le départ a at[illegible] de l'art dans [illegible]. Au piano et au [illegible], mais le chant [illegible] Frezzolini a conquis [illegible] plus difficiles en [illegible], et elle est pla[illegible] des cantatrices du jour. [illegible] pianiste que nous [illegible] souvent [illegible] même après Thal[illegible] notre ville par son [illegible] délicat.

[illegible] donnera que trois con[illegible] premier est fixé à [illegible] deux autres auront [illegible] 15, et mercredi 17. [illegible] et des places réservées [illegible], au magasin de [illegible] 12 rue du Camp.

[illegible] M. JUNCA est une des [illegible] lyrique: ses tra[illegible] connus de tout le [illegible] droit à la reconnais[illegible] aux progrès [illegible] Nouvelle-Orléans. Nous espé[illegible] compte de son zèle, de [illegible] dévouement. Nous ne [illegible] auquel le public a [illegible] hommage. Celui-ci [illegible] un devoir d'assister à la [illegible] demain qui est au bénéfice [illegible] M. Junca et ce devoir lui sera d'autant [illegible] que le spectacle se compo[illegible] d'œuvre que l'on entend tou[illegible] nouveau—*Norma*—et [illegible] les *Huguenots*. A de[illegible]

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton-Rouge, 9.—Hier soir, le Sénat a adopté le bill qui fixe les honoraires du Register des terres.—Aujourd'hui, il a également adopté le bill qui prolonge les bonds de la Banque des Citoyens.

Le bill fixant les allocations suivantes pour des institutions charitables, est sous considération: Hôpital de Charité, $20,000; Asyle Ste-Elizabeth, à la Nouvelle-Orléans, $2,000; Asyle des orphelins de Ste-Marie, Nouvelle-Orléans, $1,000; Asyle Ste-Anne, Nouvelle-Orléans, $2,000; Asyle des orphelines de la sœur Régis, Nouvelle-Orléans, $3,000; Association pour secourir les veuves et orphelins israélites, Nouvelle-Orléans, $750; Asyle des orphelins de St-Joseph, Nouvelle-Orléans, $2,000; Société pour secourir les enfans indigens du 4me district, Nouvelle-Orléans, $2,000; Home des orphelins du 4me district, Nouvelle-Orléans, $2,000; St-Vincent à Donaldsonville, $1,500; Hôpital à Donaldson, $1,000; Asyle des orphelines à Baton-Rouge, $1,400; Association charitable des dames de Baton-Rouge, $750.

M. Beggs a offert un amendement pour accorder $1,000 à l'Association Charitable des Pompiers; mais sa demande a été repoussée.

SUITE DES NOUVELLES PAR L'EUROPA.

New-York, 8.—Mohammed Pacha est arrivé sur l'Europa.

Samedi prochain on expédiera les malles pour l'Europe sur le navire à hélices Glasgow.

Liverpool, 20.—Le marché au coton s'est ouvert, samedi, par les cours soutenus de vendredi; les céréales étaient calmes, et les provisions sans changements.

NOUVELLES DU KANSAS.

St-Louis, 9.—Le journal *Republican* a appris qu'une tentative a été faite pour empêcher les juges d'élection d'aller donner leur témoignage. Un d'eux a été tué sur le coup.

Les commissaires des precincts de Shawnee ont dit, sous serment, que les témoignages devant le comité d'enquête ont été donnés sous la crainte d'être tué.

Une lettre de Fort Scott dit que cette place a été prise par une compagnie de la bande de Lane, laquelle s'est livrée au pillage des provisions et à l'enlèvement des chevaux.—Personne n'a été tué.

CONGRES.

Washington, 9.—Au Sénat, le bill de M. Mason pour venir au secours du commodore Jones, a été adopté.

La Chambre discute le bill du Kansas.

SÉNAT—Les résolutions de M. Wilson requérant le comité militaire de s'enquérir de l'urgence d'amender la loi sur les punitions qui portent les soldats à déserter, ont été adoptées.

M. Green a donné avis qu'il proposera lundi prochain de passer à un vote direct sur la question du Kansas.

CHAMBRE—M. Taylor a présenté une résolution pour faire une enquête sur la saisie de la barque *Adriatic* par le gouvernement français, pour s'occuper des intérêts des propriétaires, et empêcher à l'avenir l'accomplissement de pareils faits. Cette question a été référée au comité des affaires étrangères.

La Chambre s'est ensuite occupée du bill de M. Quitman relativement aux volontaires.

Nouvelles de Washington.

Washington, 9.—Le département de la trésorerie a décidé que le chanvre, les tapis, la soda caustique et les livres en blanc sont sujets à un droit de 15 pour cent.

Washington, 9.—Le Sénat, en session exécutive, a sanctionné la nomination de Cook comme maître de poste à Chicago.

Le président a nommé Wm Shelden, marshall, et Wm Flinn, adjudant de marine pour le district de Columbia.

Richmond, 8—La Législature de la Virginie a voté une médaille en or à la veuve du commodore Herndon, et s'est ensuite ajournée indéfiniment. Le gouverneur a de suite lancé une proclamation pour une session extraordinaire, qui devra commencer lundi.

MARCHÉS—New-York, 9—Le coton est calme et de vente difficile; le mais se soutient; le porc a fléchi de 5 cents, le jambon vaut 8 1/8 à 8 1/2; le tabac 16 à 17; le suif 10 à 11, whisky 22, café 9 1/2 à 11 1/8.

St-Louis, 9.—Farine, 3 80; mais blanc, 41; chanvre, $75; tabac en lugs, 4 66 à 4 95; en feuilles, 8 50 à 9 45.

Cincinnati, 9—Farine 3 70 à 3 75; whisky 16 1/2, provisions calmes, porc mess $15; le sucre et la mélasse n'ont pas de prix réguliers.

Rivières.—St-Louis, 9.—La rivière baisse et n'a que 6 1/2 à 7 pieds de profondeur à Cairo. Le Missouri est ouvert jusqu'à Jefferson City. Le St-Joseph reprendra ses voyages demain.

Louisville, 8—La rivière baisse, 7 pieds 5 pouces d'eau au canal.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE.

ALDERMEN.—Réunion à 7 heures—M. De Labarre occupe le fauteuil. Cinq membres sont présents.

A la demande de M. Dupré, le budget est pris en considération. Le Conseil l'adopte.

Un message du Maire annonçant qu'il a transmis aux Assistants plusieurs lettres importantes qu'il a reçues.

Résolution autorisant le contrôleur à tirer un mandat de $6,000 en faveur des assesseurs.—Déposée sur le bureau.

Résolution des Assistants autorisant le gardien de la maison de travail à vendre l'ouvrage exécuté dans l'établissement—Adoptée.

Résolution des Assistants ordonnant le paiement de plusieurs comptes—Adoptée.

Résolution fixant la taxe sur les propriétés foncières, le capital et les esclaves à une piastre quarante-six cents sur chaque cent piastres—Le conseil adopte un amendement de M. Dupré qui fixe cette taxe à une piastre cinquante cents.

Résolution de M. Howell abolissant l'ordonnance qui ordonnait la construction de nouveaux caveaux dans le cimetière No 1, quatrième district—Adopté.

Le rapport du comité de finances et celui du comité des rues et débarcadères sont adoptés. Le rapport de ce dernier comité renferme une résolution qui ordonne que le canal Gourmley soit comblé. (La résolution est soumise à l'avocat de la ville.)

Résolution de M. Howell ordonnant que le terrain neutre de la rue du Canal, entre Chartres et Royale, soit planté d'herbes des Bermudes.

Le Conseil s'ajourne.

ALDERMEN ASSISTANTS.—Réunion à sept heures. M. Magioni occupe le fauteuil.

Message du Maire renfermant une lettre du gardien agissant de la maison de travail; une du secrétaire du Bureau du Boy's House of Refuge; une du Président du chemin de fer des Opelousas demandant un débarcadère pour leur fret; une de M. Randell Hunt réclamant des honoraires comme avocat de la ville lorsque fut appelée devant les tribunaux la loi sur les élections; une de M. J. L. Riddell demandant une allocation destinée à la construction d'un instrument destiné pour s'assurer du méridien exact et régler les compas.

Le Trésorier annonce qu'il reste en caisse une somme de $177,333 43.

Le Conseil adopte de nouveau une résolution allouant $1500 à M. R. Hunt.

Résolution autorisant le voyer à faire des croquis de toutes les propriétés de la ville. Soumise au comité.

MM. Lombard, Hall, Huyghe et Magioni sont nommés membres d'un comité chargé de présenter un plan relativement à l'administration de propriétés qu'un décret de la Cour Suprême a déclarées dernièrement appartenir à la ville.

Résolution du comité des rues et débarcadères approuvant le contrat pour réparer les rues pavées en pierres rondes. Adoptée.

Résolution ordonnant qu'il y ait trois reverbères dans l'ilet connu sous le nom de "Batisses Marigny"—Adoptée.

Le comité des incendies n'approuve pas l'allocation de $350 au Washington Fire Co No 20.

Le Conseil s'ajourne.

COUR SUPRÊME.—Voici les décrets que la Cour Suprême a rendus lundi, 8 mars:

Ellen Wood, femme de Neely, app., vs Jacob A. Stokes, adm.—Le décret de la cour de district d'Est-Baton-Rouge est maintenu.

Benj. F. Young & al. app., vs M. Courtney; Teuneret & al. warrantors.—Le décret de la cour de district de Pointe-Coupée est maintenu.

A. Ledoux & Co. vs la succession de L. Saunders.—Le décret de la cour de district d'Est-Feliciana est maintenu.

Yeatman, Woods & Co. vs la Nouvelle-Orléans, app.—Le décret de la troisième cour de district de la Nouvelle-Orléans est maintenu.

M. G. Mills vs A. W. Ballard, app.—Le décret de la cour de district d'Est-Féliciana est maintenu.

D. C. Hardee, receveur, vs C. T. Dunn, adm. & al., app.—Le décret de district d'Est-Féliciana est maintenu.

Jean D. Capdeville, app., vs Jos H. Erwin, shérif et al.—Le décret de la Cour de District d'Iberville est maintenu.

La ville de la Nouvelle-Orléans vs la ville de Baltimore; l'American Colonization Society et la Society for the relief of destitute Orphan Boy, app.—Le décret de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans est maintenu.

Holmes & Claues, app., vs C. T. Dunn, adm. et al.—Le décret de la Cour de District d'Est Feliciana est maintenu.

Alfred P. Moor vs B. M. G. Brown, shérif, et Henry Bradley, app.—Le décret de la Cour de District d'Est Feliciana est maintenu, excepté cette partie qui dissout l'injonction.

Félix V. Leake & Co. vs Wm Burgess et al. app.—Le décret de la Cour de District d'Ouest Feliciana est renversé en tant qu'il est rendu contre les défendeurs *in solido*. Les autres parties du décret sont maintenues.

PREMIÈRE COUR.—L'affaire "l'Etat contre Arthur Guérin et autres accusés du meurtre du matelot grec Geronimo Dimitry," a été appelée hier, mais renvoyée à cause de l'absence de l'avocat-général.

Le jury a déclaré Arthur Sharp et Thomas N. Davis coupables d'assaut et batterie.

Charles Lambert, Joseph Picot et John Woodward ont été déclarés coupables de larcin.—Henry Sample et Geo. W. Smith, sur qui pesait la même accusation, ont été acquittés.

L'Avocat de District n'a pas trouvé lieu à poursuivre Joseph Picot accusé d'assaut avec intention de meurtre.

—J. L. Willington, nommé député-shérif, a été assermenté.

COUR DU RECORDER BRITH.—Frank Mohan a subi hier un interrogatoire à la suite duquel le Recorder Sith l'a envoyé devant la Première Cour de District sous prévention d'avoir terrassé James Bird et de lui avoir enlevé soixante-huit piastres.

Un affidavit accuse Jean A. Bernard de tenir, au coin des rues Girod et Carondelet, un café dont les autorités ont eu lieu de se plaindre; d'avoir menacé de tuer le propriétaire de la maison.—Cautionnement; interrogatoire fixé au 12 du courant.

Wm Peirce est accusé d'avoir enlevé de l'argent et des objets d'une boîte d'omnibus.—Cautionnement; interrogatoire au 12 du courant.

COUR DU RECORDER FABRE.—Jack, esclave de M. Blaize, a été arrêté et écroué sous prévention d'avoir poignardé Joe, nègre de M. Mayo, au coin des rues Bienville et Remparts. Joe est à l'Hôpital de Charité. Il est très grièvement blessé.

Le recorder a fait écrouer Charles Hudson et Edward Johnson qu'on soupçonne de vagabondage.

Pierre Bonnée a été condamné à cinq piastres d'amende pour avoir assailli une femme de couleur libre.

COUR DU RECORDER SOLOMON.—William Colson, officier de police, qu'un affidavit accusait d'avoir saisi le dray d'Alex. Miller, a été acquitté, les preuves ayant établi qu'il avait agi aux ordres du recorder assistant Lombard.

Le recorder a mis hors de cour l'accusation d'incendie portée contre Adam Zinger.

BAL DE L'ASSOCIATION DES HÉBREUX.—L'Association de bienfaisance des Hébreux célèbrera ce soir le quatorzième anniversaire de sa fondation, par un grand bal paré et masqué, dans l'Odd-Fellows Hall.

Le commis du bateau-à-vapeur *Cérès*, arrivé hier soir des Attakapas, a eu l'obligeance de nous faire part de quelques journaux de St Martinville, mais ces feuilles sont dénuées d'intérêt. La *Cérès* repart demain à 3 heures.

HERNANI.—M. S. Schweitzer vient de faire paraître le livret d'*Hernani*, avec le texte anglais et français. Nous le remercions de l'exemplaire qu'il a eu l'obligeance de nous adresser.

PLANTES ET FLEURS.—M. CHURPIN, 44 rue du Camp, vient de recevoir un grand choix d'arbustes, de plants, de bulbes, d'arbres fruitiers, etc., qu'il offre à des prix très modérés aux habitans de la campagne et aux horticulteurs. Voir aux annonces.

FATALE RENCONTRE.—Dimanche matin 28 du mois dernier, dit le *Patriote des Opelousas*, une rencontre a eu lieu dans notre village entre le Dr John A. Taylor et W. H. Parrot, rencontre dans laquelle ce dernier a été tué.

Le Docteur s'est rendu immédiatement à la justice et après une investigation des faits devant la Cour de District, il a été honorablement acquitté.

Le Harem.

La princesse Belgiojoso vient de publier, chez Michel Lévy, un excellent ouvrage, portant ce titre: *Asie mineure et Syrie, Souvenirs de voyages.*

"En quelques mois, dit l'auteur, je pus observer, dans ce qu'elle a de triste et d'attrayant à la fois, cette vie orientale dont mon séjour, déjà long, dans une paisible vallée de l'Asie mineure, ne m'avait révélé que les aspects les plus calmes."

La princesse Belgiojoso était dans de meilleures conditions que la plupart des voyageurs pour étudier à fond tout un côté fort important de la société musulmane, le côté domestique, celui où la femme domine.

"Le harem, ce sanctuaire mahométan, hermétiquement fermé à tous les hommes, m'était ouvert. J'y pouvais pénétrer librement; je pouvais converser avec ces êtres mystérieux que le Franc n'aperçoit que voilés, interroger quelques-unes de ces âmes qui jamais ne s'épanchent, et les provoquer à des confidences précieuses sur tout un monde inconnu de passions et de malheurs......"

Voici une piquante description:

"Je détruis peut-être quelques illusions en parlant avec aussi peu de respect des harems. Nous avons lu des descriptions dans les *Mille et une Nuits* et autres contes orientaux; on nous a dit que ces lieux sont le séjour de la beauté et des amours....Que nous voilà loin de la vérité!

"Imaginez des murs noircis et crevassés, des plafonds en bois fendus par places et recouverts de poussière et de toiles d'araignées, des sophas déchirés et gras, des portières en lambeaux, des traces de chandelle et d'huile partout. Lorsque j'entrai pour la première fois dans ces charmans réduits, j'en étais choquée; mais les maîtresses de la maison ne s'en apercevaient pas. Leur personne est à l'avenant. Les miroirs étant fort rares dans le pays, les femmes s'affublent à l'aventure d'oripaux dont elles ne peuvent apprécier le bizarre effet. Elles piquent force épingles en diamant et en pierreries sur des mouchoirs de coton imprimé qu'elles roulent autour de leur tête.

"Rien n'est moins soigné que leurs cheveux et les très grandes dames qui ont habité la capitale ont seules des peignes. Quant au fard multicolore dont elles font un usage immodéré, elles ne peuvent en régler la distribution qu'en s'aidant réciproquement de leurs conseils, et comme les femmes qui habitent la même maison sont autant de rivales, elles encouragent volontiers les unes chez les autres les plus grotesques enluminures. Elles se mettent du vermillon sur les lèvres, du rouge sur les joues, sur le nez, sur le front et sur le menton, du blanc à l'aventure et comme remplissage, du bleu autour des yeux et sous le nez. Ce qui est plus étrange encore, c'est la manière dont elles se teignent les sourcils. On leur a dit, sans doute, que, pour être beau, le sourcil doit former un grand arc, et elles en ont conclu que le sourcil serait d'autant plus admirable que l'arc en serait plus grand, sans se demander si la place de cet arc n'était pas irrévocablement déterminée par la nature. Cela étant, elles attribuent à leurs sourcils tout l'espace existant d'une tempe à l'autre, et se peignent sur le front deux arcs immenses qui, partant de la naissance du nez, s'en vont chacun de son côté jusqu'à la tempe. Il est de jeunes beautés excentriques qui préfèrent la ligne droite à la courbe, et qui se tracent une grande raie noire en travers du front; mais ces cas sont rares.

"Ce qui est certain en même temps que déplorable, c'est l'influence de cette peinture combinée avec la paresse et le défaut de propreté naturel aux femmes orientales. Chaque visage féminin est une œuvre d'art fort compliquée, *et qu'on ne saurait recommencer tous les matins.* Il n'y a pas jusqu'aux mains et aux pieds qui, bariolés en couleur orange, ne redoutent l'action de l'eau comme nuisible à leur beauté...."

INVENTION UTILE.—On lit dans un journal de Paris:

Nous avons vu fonctionner un appareil qui permet aux marins et aux soldats, ne sachant pas nager, d'agir dans l'eau avec autant d'aisance qu'à bord ou sur la terre ferme.

Cet appareil consiste d'abord en un vêtement en caoutchouc, assez ample pour ne pas gêner les mouvemens et qui enveloppe l'homme des pieds à la tête, sauf le visage; les Samoïèdes portent en mer un costume à peu près analogue et fabriqué en peau de poisson. On le voit, jusque-là, ceci n'est pas bien neuf. Où se trouve l'invention, et une invention des plus ingénieuses, c'est dans une ceinture composée de deux gros bourrelets également en caoutchouc et bourrés de coton, imprégnés d'une préparation hydrofuge.

Trois hommes, revêtus de cet appareil, sont descendus dans la Seine, y ont fait toutes les évolutions imaginables, ont chargé une carabine et fait feu, sans que leurs mouvemens se trouvassent gênés ou ralentis; enfin ils sont remontés sur le bateau à vapeur d'où ils s'étaient jetés à l'eau, et se sont dépouillés de l'appareil, sans qu'une goutte d'eau eût mouillé leurs vêtemens.

En été, le costume de caoutchouc deviendrait inutile, la ceinture suffirait. Cette ceinture n'a rien à redouter des chocs, puisque dans la dernière expérience on l'a ouverte largement devant et derrière par deux coups de couteau, et qu'elle n'en a pas moins soutenu les hommes avec la même facilité.

J'allais oublier de parler de deux petites palettes en bois attachées à l'appareil par une cordelette qui s'appliquent aux mains et qui les transforment, en cas de besoin, en véritables nageoires. L'auteur de cet appareil est M. Mazard, de Lyon.

PARTIE CARRÉE.—Un aubergiste des environs de Lyon, c'est le *Salut Public* qui avance le fait, recevait ces jours derniers la visite d'un personnage à la figure réjouie, qui lui annonça que sa présence avait pour objet la commande d'un dîner qu'il devait faire le lendemain en compagnie de quelques camarades. Le chef de l'établissement fit venir une bouteille de vin et l'on s'aboucha pour régler les conditions du repas.

—Voyez-vous, dit le visiteur au maître de l'auberge, il nous faut du simple et du résistant. Nous nous sommes entendus avec mes amis; vous mettrez d'abord le potage et le bœuf, deux dindes, six poulets, un carré de mouton, une rouelle de veau et quelques menus plats à votre choix.

Comme il n'avait pas été question du nombre des convives, l'aubergiste attendit le lendemain l'arrivée de ses hôtes pour mettre le couvert. Ils vinrent au nombre de quatre. C'étaient des gaillards de bonne mine; mais il ne fût jamais entré dans la pensée du maître d'hôtel qu'ils s'apprêtassent à dévorer seuls le dîner qu'on lui avait commandé.

On apporta le potage, qui sembiait destiné à ouvrir l'appétit, et bientôt le bœuf qui lui avait donné sa saveur, disparut également. Puis vint le tour des dindes qui furent partagées chacune en deux parts égales. Chaque moitié de dinde passa sur l'assiette d'un convive, les six poulets rôtis et en sauce blanche furent engouffrés de même, ainsi que le mouton et le veau. Quelques plats de légumes s'étaient glissés inaperçus au milieu des pièces de résistance, et avaient été enlevés comme le reste.

Il est inutile de faire le relevé des copieuses libations qui arrosèrent ce repas pantagruélique; elles se prolongèrent pendant la soirée, et nos quatre personnes, qui représentaient appétit, ne voulurent pas partir sans avoir goûté à quelques viandes froides que l'hôtesse leur servit sur leur demande. Pour donner une idée de ce qu'avaient absorbé les dîneurs, il suffira de dire que les plats de viande seuls qu'ils avaient fait disparaître atteignaient le poids de seize kilogrammes! Tous quatre avaient mangé du même appétit, bu de la même soif; tous quatre paraissaient prêts à recommencer.

UN BŒUF SANS CŒUR.—Un paysan va à la ville vendre son bœuf. Après avoir fait son marché, il dit au boucher:

—Par exemple, je me réserve le cœur; j'ai envie de ce morceau-là, vous m'entendez, et je viendrai le chercher.

Le boucher acquiesce à cette demande, dépèce l'animal et le met à l'étal. Il oublia de dire à sa femme qu'il fallait garder le cœur, et ce viscère fut vendu avec les autres parties de la bête. Ce que voyant, le boucher, le cœul du pays, se trouva dans un grand embarras, et dit cent fois: "Comment faire?" et finalement se résigna à attendre le paysan.

Celui-ci ne tarda pas à se présenter.

—Eh bien, ce cœur, l'avez-vous mis de côté?

—Ah! ne m'en parlez pas, père Lubinet, le [illegible] [illegible]

Le père Lubinet resta un moment la [illegible] [illegible]

—[illegible] pas de cœur, le [illegible] vrai de vrai, je n'en [illegible] Ce [illegible] toujours [illegible] Oui j'ai toujours eu un soupçon de la chose.

FEUILLETON.

BLACK.

IX.—Suite.

Le premier sentiment du chevalier fut d'être joyeux de se trouver à terre.

Il n'avait éprouvé qu'une violente secousse par tout le corps, mais pas de douleurs locales.

Il essaya de se relever, mais retomba.

Sa jambe gauche ne pouvait pas le porter. Elle était brisée à trois pouces au-dessus de la cheville.

Il n'en essaya pas moins de marcher.

Mais ce fut alors qu'il éprouva une douleur effroyable, si effroyable qu'il poussa un cri, lui qui n'avait pas crié en tombant.

Puis, tout sembla tourner autour de lui, il chercha le mur pour s'y appuyer; le mur tournait comme tout le reste.

Il sentit que le sentiment lui échappait.

Il prononça encore une fois le nom de Mathilde, dernier éclair de sa raison ou plutôt de son cœur, et s'évanouit.

A ce nom, il lui sembla qu'une femme répondait en venant à lui, et que cette femme, c'était Mathilde.

Mais l'âme était déjà voilée d'un trop épais nuage pour rien distinguer avec certitude; le chevalier tendit les bras vers l'image chérie, sans savoir si c'était ad rêve ou une réalité.

Cette femme, c'était en effet Mathilde, qui, ignorant complètement les événemens de la journée et n'ayant pas vu rentrer Dieudonné, avait attendu le crépuscule, et, jetant un voile sur son chapeau, avait d'abord couru chez M. de Pontfarcy.

M. de Pontfarcy était absent.

Elle avait alors couru chez M. Dumesnil.

Elle traversait la cour pour gagner l'escalier secondaire qui conduisait au modeste appartement du capitaine, quand elle avait entendu un cri, puis vu un homme qui chancelait comme s'il était ivre, et qui, finalement, était tombé en appelant Mathilde.

Alors seulement elle avait reconnu son mari.

Elle se précipita vers lui, prenant ses mains dans les siennes et l'appelant:

—Dieudonné! cher Dieudonné!

A cette voix, qui l'eût fait tressaillir dans sa tombe, Dieudonné ouvrit les yeux, et une expression indicible de joie et de bonheur se peignit sur son visage.

Il voulut parler, mais la voix lui fit défaut, ses yeux se refermèrent, et Mathilde ne put entendre qu'un long et douloureux soupir.

En ce moment, un troisième personnage vint se mêler à la scène.

C'était le capitaine Dumesnil.

Il vit Dieudonné évanoui, Mathilde pleurant, un fragment de drap pendant à la fenêtre.

Il comprit tout.

—Ah! Madame, lui dit-il, il ne vous manquait plus que d'être cause de sa mort, à lui aussi.

—Comment! à lui aussi, demanda Mathilde, que voulez-vous dire?

—Je veux dire que cela fera deux.

Et le capitaine jeta sur le pavé de la cour une paire d'épées qui y rebondirent en résonnant.

Puis, il prit entre ses bras Dieudonné, comme il eût pris un enfant, et le monta chez lui.

Mathilde les suivit en sanglottant.

Tout évanoui qu'il était, Dieudonné avait un vague sentiment de la scène qui s'accomplissait.

Il lui semblait reconnaître la chambre du capitaine; on l'y déposait sur le lit veuf de draps; il entendait bruire à son oreille la voix ferme et accentuée de Dumesnil; la voix douce et caressante de Mathilde alternait avec elle.

Elle appelait le capitaine: Charles!....

Alors, il sembla toujours au blessé que, dans son délire, il assistait à une scène étrange; cette scène s'accomplissait entre son ami et sa femme; d'après ce qu'il entendait ou plutôt ce qu'il croyait entendre, le capitaine, lui aussi, le trompait. Seulement, le capitaine mendiait celle qui lui avait fait commettre ce qu'il considérait aujourd'hui comme un crime, et il lui signifiait qu'il allait essayer de racheter ce crime en se consacrant corps et âme à sa victime.

Quant à Mathilde, elle était à genoux devant son lit, elle lui tenait, lui serrait, lui baisait les mains, demandait grâce tantôt à Dumesnil, tantôt à lui, reconnaissant aussi sa faute, et jurait de l'expier de son côté par une vie d'austérité et de pénitence.

Puis, le murmure des voix s'éteignit dans ce sourd grondement que fait le sang aux oreilles, lorsque, cataracte orageuse, il se précipite vers le cœur, et le chevalier de la Graverie perdit complètement connaissance.

Lorsqu'il revint à lui, il se sentit la jambe prise dans des éclisses. Il se retrouva dans la chambre du capitaine, et, à la lueur de la lampe qui brûlait sur sa table de nuit, il reconnut ce dernier assis au pied de son lit.

—Et Mathilde, demanda-t-il, après avoir regardé par tout le reste de la chambre, où est-elle?

A cette question, le capitaine bondit sur sa chaise.

—Mathilde! Mathilde! balbutia-t-il, pourquoi demandez-vous Mathilde?

—Où est-elle allée? Elle était là, tout-à-l'heure.

Si Dieudonné avait regardé en ce moment l'honnête figure de son ami, il eût pu croire que celui-ci allait s'évanouir à son tour, tant il était pâle.

—Mon ami, lui dit-il, tu as le délire, jamais ta femme n'est venue ici.

Dieudonné regarda Dumesnil avec des yeux brillants de fièvre.

—Et moi je te dis qu'elle était là tout à l'heure, à genoux, pleurant et me baisant les mains.

Le capitaine fit un effort pour mentir.

—Tu es fou, dit-il, Mme de la Graverie est bien certainement chez elle, ignorant tout ce qui s'est passé, et elle n'a eu, par conséquent, aucune raison pour venir chez moi.

Le chevalier laissa retomber avec un profond gémissement sa tête sur son oreiller.

—Et cependant, dit-il, j'aurais juré qu'elle était là il n'y a qu'un instant, qu'elle s'accusait en sanglottant, qu'elle....qu'elle t'appelait.

Quelque chose comme un éclair traversa le cerveau du malheureux.

Il se redressa, presque menaçant.

—Comment vous appelez-vous? demanda-t-il à son ami.

—Mais tu le sais bien, à moins que le délire ne te reprenne, dit Dumesnil.

—Mais votre petit nom....

Le capitaine comprit.

—Louis, dit-il, ne t'en souviens-tu pas?

—C'est vrai, dit Dieudonné, et, en effet, c'était le seul prénom sous lequel il avait connu le capitaine, qui se nommait Charles-Louis Dumesnil.

Puis, réfléchissant que, dans son inquiétude, sa femme eût au moins dû venir s'informer.

—Mais, si elle n'est point ici, murmura-t-il douloureusement, mais où est-elle donc?

Puis il ajouta si bas, qu'à peine Dumesnil put-il l'entendre.

—Chez M. de Pontfarcy, sans doute.

Et, à cette idée-là, sa colère se ranima.

—Ah! dit-il, tu sais, Dumesnil, qu'il faut que je le tue ou qu'il me tue.

—Il ne te tuera pas et tu le tueras encore moins, répondit le capitaine d'une voix sourde.

—Et pourquoi cela?

—Parce qu'il est mort.

—Mort et comment?

—D'un coupé dégagé donné en quarte et reçu en pleine poitrine.

—Et qui l'a tué?

—Moi, donc!

—Vous, Dumesnil, et de quel droit?

—Du droit que j'avais de t'empêcher de courir à une mort certaine, mon pauvre grand enfant; ton frère portera peut-être le deuil de ta vie, mais tant pis!

—Et tu t'es battu, malheureux, en lui disant que tu te battais pour moi, et parce que Mathilde me trompait.

—Oh! sois donc tranquille, je me suis battu avec M. de Pontfarcy; parce qu'il buvait son absinthe pure, et que je ne puis souffrir les gens qui ont cette horrible habitude.

Le chevalier jeta ses deux bras au cou du capitaine et l'embrassa avec une effusion sans réserve, en murmurant:

—Décidément, j'avais rêvé!

Mais celui-ci, pour lequel cette exclamation était un nouveau remords, se débarrassa doucement de cette étreinte, et alla s'asseoir silencieux dans un coin de l'appartement.

—Oh! Mathilde! Mathilde! murmura le chevalier.

I.

OU IL EST DÉMONTRÉ QUE LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE.

Il était décidé que le chevalier resterait pendant tout le temps de sa convalescence chez le capitaine Dumesnil.

Il est vrai que le capitaine n'avait consulté que lui-même pour prendre cette décision.

Il laissa le blessé sur son lit et s'accommoda du canapé. Pour un homme qui avait fait à peu près toutes les campagnes de l'Empire, ce n'était point un bivouac trop fatigant.

Le chevalier ne dormait point: toute la nuit il s'agita dans son lit, étouffant ses sanglots, mais faisant entendre des soupirs désespérés.

Le lendemain, Dumesnil essaya de le distraire: il lui parla de plaisirs, d'études, de nouvelles affections; mais le chevalier de la Graverie ne répondait jamais autrement qu'en parlant de Mathilde et de son désespoir.

M. Dumesnil jugea sainement que le temps seul pouvait guérir Dieudonné de son chagrin, et que, pour le rendre supportable, il était nécessaire de dépayser le malade aussitôt que son état le permettrait.

Tout entier à la tâche à laquelle il s'était voué, le capitaine, pour lequel l'âge de la retraite était déjà arrivé depuis quelque temps, fit les démarches pour quitter le service et faire liquider sa pension.

Puis, six semaines après l'accident, et comme son ami commençait à marcher, sa fracture ayant été simple et la convalescence sans entrave, Dumesnil pria le chevalier de la Graverie de l'accompagner au Havre, où il avait affaire, lui disait-il. Arrivé-là, comme c'était la première fois que Dieudonné voyait la mer, il insista pour lui faire visiter un paquebot; le chevalier le suivit sans résistance aucune; mais, une fois à bord, Dumesnil lui déclara que leur passage était retenu à bord et qu'ils partaient pour l'Amérique le lendemain à six heures du matin.

Le chevalier l'écouta avec surprise, mais ne fit aucune objection à ce projet.

A Paris, un jour que son ami l'avait laissé seul, peut-être avec intention, le chevalier s'était rendu sournoisement à l'hôtel de l'Université, à coup sûr pour revoir Mme de la Graverie, peut-être pour lui pardonner.

Il lui avait été répondu par le concierge que, le lendemain du jour où lui-même avait quitté Paris, Mme de la Graverie était partie et que l'on ignorait ce qu'elle était devenue.

Tous les efforts qu'avait faits M. de la Graverie pour découvrir le lieu de sa retraite, [illegible] la certitude [illegible]

[illegible]

Décidément il faut le dire, le chevalier avait quelque peu perdu de sa confiance dans le destin, et il comptait médiocrement sur un hasard, surtout sur un hasard heureux.

Quant à quitter la France, il n'y fit aucune objection; Mathilde n'était plus en France.

Il s'établit donc dans sa cabine sans même demander à retourner à terre.

Le lendemain, avec la ponctualité américaine, le paquebot leva l'ancre et partit.

Pendant toute la traversée, le pauvre chevalier eut le mal de mer, ce qui fit qu'au lieu de penser à Mathilde, il ne pensa plus à rien; si bien que la traversée fut plus, de dire, comme ce prisonnier délivré de sa prison, auquel on annonçait la torture:

—Bon, cela fera toujours passer un instant.

On arriva à New-York.

Le bruit de la grande ville commerçante, les voyages aux environs, les promenades sur l'Hudson, la visite au Niagara firent passer trois mois d'une façon supportable.

Mais, au milieu de tout cela, il y avait de terribles secousses.

De temps en temps, le chevalier rencontrait une femme qui, soit de visage, soit de tournure, ressemblait à Mathilde.

Alors il saisissait le bras de son ami, partait comme un trait et trottinait derrière la dame jusqu'à ce qu'il eût reconnu son erreur; l'erreur reconnue, le coût était, il s'affaissait soit sur un banc, soit sur une borne, soit même à terre, et il restait là jusqu'à ce que son ami l'y vînt chercher.

C'est pourquoi le capitaine résolut de le soustraire complètement à ces épreuves en l'éloignant de la civilisation.

Il remonta le Saint-Laurent jusqu'au lac Supérieur, il alla prendre le Mississipi, le descendit jusqu'à Saint-Louis, remonta le Missouri jusqu'au fort Mandanne, et là, trouvant une caravane qui suivait la rivière de la Pierre-Jaune pour traverser la Sierra de Los Membres, à Santa-Cruz, il descendit le Rio-Colorado jusqu'au golfe de Californie, saisissant cette occasion de faire voir au chevalier des pays nouveaux et surtout des femmes qu'il ne pût prendre, si à leur visage si à leur tournure, pour Mme de la Graverie.

A cette époque, la Californie appartenait encore au Mexique et, par conséquent, était encore un désert. Le capitaine et son ami s'arrêtèrent dans une baraque située où est aujourd'hui le théâtre de San-Francisco, et qui, à cette époque, se mirait à peu près solitaire dans la mer Vermeille.

Le chevalier avait fait toute cette longue route, tantôt en bateau, tantôt à mule, tantôt à cheval; ses anciennes craintes avaient disparu, et, sans être devenu un cavalier de première force, il était arrivé à être à peu près maître des différentes montures qu'il avait essayées.

En outre, son ami, profitant de la rage où le mettait le caquetage incessant de ces perroquets verts que l'on rencontre par bandes, de Santa-Cruz au golfe de Californie, et qui le tiraient de ses méditations, lui avait mis un fusil à la main et l'avait peu à peu familiarisé avec l'usage de cette arme.

Le chevalier de la Graverie n'était pas devenu un tireur de première force, mais enfin à trente pas et à coups posés, il était à peu près sûr de son perroquet vert.

Pour varier les plaisirs, le capitaine substituait de temps en temps le pistolet au fusil et la balle au petit-plomb; M. de la Graverie commença par manquer les cent premiers perroquets qu'il tira, puis, il en tua un, en manqua cinquante autres et en retua un, s'en manqua plus que vingt-cinq, plus que douze, puis plus que six. Enfin, il en arriva à abattre un perroquet sur quatre.

Sa force au pistolet ne dépassa jamais cette limite, mais le capitaine qui abattait son perroquet tous les coups, mesura le progrès immense qu'avait fait son ami, et déclara être fort content.

Puis, sous prétexte que le chevalier tendait à engraisser, il le contraignit à faire des armes. Pour cet exercice, qui forçait le chevalier à sortir de son apathie ordinaire, il fallut que le capitaine exerçât toute sa force de volonté; mais le chevalier s'était habitué à obéir comme un enfant, et, de troisième force au fusil, de quatrième force au pistolet, il se trouva être, sans s'en douter, de sixième ou septième force à l'escrime.

Tout cela n'était pas bien effrayant comme offensivité; mais enfin, dans un cas donné, le chevalier pouvait se défendre, chose dont il était complètement incapable auparavant.

Mais le capitaine nourrissait un projet bien autrement audacieux: c'était de profiter du premier bâtiment qui partirait pour Taïti et de faire passer à son ami une année dans ce paradis de la mer Pacifique, cette corbeille de la Polynésie.

L'occasion se présenta.

Le chevalier monta sur le pont sans demander pour quel point du monde il allait faire voile.

Douze jours après, on débarqua à Papaéti.

(*A continuer*) ALEXANDRE DUMAS.

ATTENTION.

Le shérif offrira en vente aujourd'hui, à 10½ heures, sur les lieux, le stock de marchandises contenu dans le magasin situé rue de Chartres, No 61 (au premier)—et à midi, à l'Hôtel de City, rue de St Claude, une jolie propriété rue Constance, en faubourg Lacourse. Voir aux avis.

L'attention particulière des acheteurs de cigares de la Havane est appelée sur la vente à l'encan, par M. E. Murphy, encanteur, ce matin, à 10 heures et demie, au n° 20 rue Poydras.

Vente de Broderies, Soieries et Marchandises sèches. Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de broderies, soieries, marchandises sèches, etc., qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin au magasin d'encan de Biache & Lesseurs, n° 77, rue de Chartres. Conditions—à la vente.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan de whisky, eau-de-vie, liqueurs du pays, etc., qui aura lieu aujourd'hui, mercredi, 10 mars, à 10 heures A. M., au magasin d'encan n° 56, rue Vieille Levée entre St Louis et Conti.

Avis de Société.

J'AI associé, aujourd'hui, M. NICHOLAS J. HORY à mes affaires d'encan et de courtage. Le nom de la maison sera C. E. Girardey & Co. C. E. GIRARDEY.

C. E. GIRARDEY & Co., Encanteurs, estimateurs, courtiers de propriété foncière et d'esclaves, et agents en général, BUREAU No 6, ARCADE DE BANKS. [illegible]

RÉFÉRENCES: MM. Berly & Trémoulet, Col. George May, Juge H. P. Dobleux, Hon. I. G. Seymour, J. C. Roselius; MM. Jos. P. Prévot, Patrick Irwin, Williamson Terry, E. S. Morse, Col. S. S. Hébert. 10 mars

AUX AMATEURS DE *Plantes, Arbres, plantes, etc.*

M. CHURPIN, HORTICULTEUR ET FLEURISTE,

Invite respectueusement le public et les amateurs en général de venir visiter son établissement. Son stock importé de France et autres pays, comprend la plus riche collection de plantes d'agrément, ornementales et arbres fruitiers qui jusqu'ici ait été importée en ce pays. On trouvera une quantité des Camellias de toutes variétés, nouvelle Andromèdes, Daphnes, Asphodilles, Fuchsias, Pivoines arbres et herbacées, Rhododendrons variétés différentes, 200 variétés Rosiers nouveaux. On remarquera aussi dans l'établissement l'Arc-en-ciel, plante nouvelle et très rare. On donnera toutes les instructions nécessaires pour les plantes &c. Grand assortiment de vignes, choix exquis, graines de fleurs et potagères, à des prix réduits.—Catalogues gratis. Venez et examinez au No 44, rue du Camp, encoignure Gravier. 10mars—3m

RESTAURANT DU PELLERIN, Rue Madison, No 15.

M. AUGUSTE BROUÉ annonce à ses amis et au public qu'il fera l'ouverture de son restaurant JEUDI PROCHAIN, 11. Il y aura toujours des chambres garnies pour les habitans. L'établissement se recommande par ses anciens vins connus par le passé.

P. S.—M. Broué vient de recevoir par l'Express, de Fargo & Co, du vin de la Californie qu'il tient à la disposition des amateurs. 10 mars

Demande de domestique.

ON désire acheter un bon et intelligent domestique de salle à manger, pleinement garanti. S'adresser au No 206, rue Bourbon. 10mars—1f

AMANDES—70 sacs amandes Molière, venant d'être reçues et à vendre par E. MEUGENS, 10mars—3m No 31, rue de la Commune

POMMES DE TERRE—50 barils Mercantile, en magasin. Pois de la Caroline—50 sacs pois de la nouvelle récolte et variables. Pommes sèches—50 barils pommes sèches de choix, en magasin et à vendre par MARKS & POLLOCK, 10 mars 55 rue Tchoupitoulas

MIEL—15 barils miel nouveau de Cuba, très épais, en débarquement du brick Brownsville et à vendre par LABORDE & ZIQUES, 10 mars No 29 Nouvelle-Levée, au fond de Hatchez Alley

CIGARES—En débarquement du brick Brownsville—30,000 cigares des marques Ne Soli, Flor de Cuba et Aranea. A vendre par LABORDE & ZIQUES, 10mars No 29 Nouvelle Levée, au fond de Hatchez Alley

CIGARETTE—15 caisses de 500 paquets chacune, de la marque Minerva, en débarquement du brick Brownsville. A vendre par LABORDE & ZIQUES, 10mars No 29 Nouvelle Levée, au fond de Hatchez Alley

A vendre. Un restaurant situé au centre des affaires. LE susdit restaurant a tous les approvisionnements nécessaires pour le commerce des affaires, ainsi qu'une concession pour un privilège lucratif. Pour conditions s'adresser au gérant d'affaires, ou en envoi un lettres pour le [illegible] On peut s'adresser par lettre adressée par la poste à J. A. M. boite M No 60. 9 mars—[illegible]

A la vraie Renommée DES BELLES PLANTES, DE FLEURS ET DE FRUITS, —RUE DU CAMP No 57— ROUARD, horticulteur A Versailles, près Paris, et succursale à Marseille.

L'honneur d'annoncer aux dames qu'il vient d'arriver de France avec un très belle collection de plantes, de fleurs et de fruits, camelias, magnolias, rhododendron, [illegible] et la plus riche collection de rosiers greffés [illegible] [illegible] Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance [illegible] No 57, rue du Camp No 57. 9 mars—1f

EN débarquement de la barque E Schena, arrivée de New-York—100 paniers champagne Piper Heidsieck, bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par PREAU & COUTURIE, 9mars 31 et 33 rue Gravier

EPICERIES! Macaroni! Raisins, etc—100 livres Amandes de Portugal première qualité; 100 do de Lemon, do; 100 do de Genièvre, do; 100 do de Zeste de Raisin, do; 50 do de Noisettes, do; 50 do de [illegible] do; 50 caisses canne à sucre; 100 caisses amandes douces sans coque; 50 do anchois [illegible]; 50 do macaroni et vermicelle d'Italie; 10 barils raisins de Corinthe; 100 paniers figues sèches de Naples; 10 paniers olives d'Espagne; 100 meules gruyère Suisse 1re qualité. A vendre par J VIOSCA Jr. 29 rue Conti

SOUS les clés de la Douane—50 quarts vin d'Oporto; 100 demi vin rouge St-Julien; 1 à 8 feuilles eau-de-vie différentes marques; 50 caisses liqueurs Lesbrenier, grandes et demi-bouteilles; 100 caisses petits pois au naturel, du saindoux; 150 caisses Sardines de Nantes; 150 do sardines 1/4 et 1/2 boîtes; 100 do absinthe suisse; 200 jarres huile d'olive. A vendre par J VIOSCA Jr, 29 rue Conti

ATTENDU incessamment par le navire Jane Wilson, de Bordeaux, barriques vin rouge bon ordinaire. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 9 mars 44 Vieille Levée

ATTENDU incessamment par le navire Agullo, de Bordeaux, 20 quarts Cognac La Rochelle, âme preuve; 20 caisses fruits au jus assortis; 50 do cerises à l'eau-de-vie; 40 paniers guignolet d'Angers; 200 do anisette extra superfine Chauvet. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 9 mars 44, Vieille Levée

SARDINES—5000 demi-boîtes sardines à l'huile de Nantes; 5000 quarts boites do do do. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 9 mars 44, Vieille Levée

VIN ROUGE vieux—25 barriques vin rouge St-Emilion; 25 barriques vin rouge de St-Emilion 1er cru, très vieux. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 9 mars 44, Vieille Levée

A RRIVER et ESSEN—[illegible] A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille Levée

EN magasin et à vendre par les soussignés; 100 barriques vin rouge St-Julien Médoc; 50 barils vin blanc, Haut Sauterne et Château [illegible]; 25 barils huile de lin; 25 quarts et huitièmes eaux-de-vie Cognac et Lafonchelle; 125 caisses vins rouges, qualité supérieure Haut Bailly, Cosse Dortourel, St-Emilion, château Margaux; 50 caisses fruits au jus assortis; 50 do fruits à l'eau-de-vie assortis; 50 do absinthe à l'eau-de-vie; 75 caisses eau de fleurs d'oranger; 50 do do do eau de roses; 50 caisses chocolat et Kirsch Maraschino, Bruneau & Co; 50 caisses bouteilles à madère, porto, etc.; 50 caisses anchois, capres, olives farcies, etc.; 125 paniers bouteilles vides; 50 caisses marasquin; 10 balles bouchons à damejeannes, assortis, en sacs de 10.0 chaque. A vendre par PAUL JOSE FILS & Co, 9 mars 27 rue St-Louis

EAUX-DE-VIE—115 quarts et huitièmes eau-de-vie Cognac, [illegible]. A vendre par PAUL JOSE FILS & Co, 27 rue St-Louis

VIN DE CATALOGNE—En pipes et demi-pipes, en magasin et à vendre par PAUL JOSE FILS & Co, 27 rue St-Louis

WHISKY—[illegible] barils vieux Monongahela, Rye, Bourbon et rectifié extra, à vendre par [illegible]

VIN ROUGE—50 barriques vin rouge bon ordinaire; 5 barriques vieux St-Julien, très supérieur. A vendre par [illegible]

FROMAGE de Hollande—[illegible]

[illegible]

LEON FRERE & Co. [illegible]

AVANCES SUR MARCHANDISES.

TOURNE & THOMAS, Encanteurs pour la vente des propriétés foncières, esclaves, marchandises, etc., ont transporté leur bureau au coin de la rue Bienville et Passage de la Bourse, où ils feront des ventes régulières de groceries, liqueurs, cigares, vins et cognacs, etc. Avances libérales sur marchandises de toutes sortes envoyées à leur magasin. 8 mars—6 f

Encore des chemises à bon marché AU MAGASIN DE **S. N. MOODY,** ENCOIGNURE DES RUES CANAL ET ROYALE.

LE soussigné vient de recevoir une grande facture de HABILLEMENTS CHEMISES..........SIX POUR $9. D'une jolie coupe, à boutons, solidement cousues et garanties, ayant tout l'aspect de chemises de $20 la douzaine.

Il a reçu également une facture de choix (comme échantillons) de LINGE DE PEAU ET BONNETERIE DE PRINTEMPS pour messieurs. Il les vendra, aussi, bon marché. Souvenez-vous du magasin de S. N. MOODY. 8 mars—7

Soieries et nouveautés de printemps.

D. P. SCANLAN & Co. No 13 rue de Chartres,

VIENNENT de faire l'ouverture d'un magnifique assortiment des genres les plus nouveaux de *Robes de printemps, Organdies, Barèges, Crêpes d'Espagne, Tissus de soie, Mousselines*, en pièces et en robes. Aussi: un choix de *Broderies, Modes, Rubans, Fleurs, &c.* La balance de leur soieries et autres étoffes sur ROBES D'AUTOMNE et d'HIVER seront offertes aux prix coûtant et au-dessous. 6mars—3f

F. JACOB DUSSUMIER & CO. GROCERS, 46, 47 et 48, Vieille Levée.

200 Cutis sucre en poudre et écrasé, 125 barriques de riz prime de la Caroline; 200 sacs café Rio; 175 barils vieux whiskey de seigle, Bourbon et Monongahela; 200 caisses bougies américaines, meilleure marque; 140 barils huile de graines de coton, de M. West & Co et de Proctor & Gamble. Genièvre, beurre, harengs, ainsi qu'un grand assortiment de groceries en général. 5 mars

COLLEGE COMMERCIAL DE DOLBEAR 106, rue du Canal.

LES classes du printemps seront ouvertes cette semaine. Les tenue des livres, Les mathématiques, Le Français, L'Espagnol, L'Anglais, L'Allemand, etc. Seront enseignés. Il y a des salles et des professeurs pour chaque branche. 5 mars

GANTS JOUVIN—Un grand assortiment de gants Jouvin 1ère qualité, à vendre à $1 la paire, chez J ADUÉ, 5 mars coin Bienville & Chartres

NOUVELLE REDUCTION *POUR CAUSE de DÉMÉNAGEMENT*

DEVANT changer de local d'ici à quelques mois, nous voulons absolument réduire autant que possible notre stock.

Nous recevons actuellement un assortiment complet d'articles convenables pour la saison; nous les offrons ainsi que tout notre stock, à des prix excessivement bas afin d'en assurer le prompt écoulement.

Nous avons encore une forte partie de soieries que nous voulons absolument clore avant le 1er d'avril—nous les offrons à 50 pour cent au-dessous de leur valeur.

Nous engageons les acheteurs de la ville et de la campagne à venir examiner nos marchandises et s'assurer de ce que nous annonçons. C. A. GARDIERE & BRO. 20 rue de Chartres et au lac No 129 rue du Canal Touro Buildings. 20 fev—vtlSsam.

Vor. HERBERT & Cie. RUE DE CHARTRES............. 140

PAPIER PEINT! PAPIER PEINT!

LA maison Vor HERBERT & Co, s'étant "mi assez riche" pour se passer de [illegible] [illegible]

CES PAPIERS PEINTS Fabriqués à Paris, sont toujours choisis et achetés [illegible] [illegible]

L'ASSORTIMENT Comprend tout ce qui se fait en ce genre de marchandises de plus beau et de plus ordinaire, et il se compose de 300,000 ROULEAUX. Vor HERBERT & Co, 140, rue de Chartres.

SALSEPAREILLE DE SAND. *Pour la guérison radicale de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang.* [illegible] A. B. & D. SANDS, pharmaciens, No 100, rue Fulton, [illegible] New-York. A vendre également par [illegible]

COLLE forte de différentes qualités. A vendre par P CUSACHS BRO & Co, coin Royale et St-Philippe

CATALOGNE—[illegible] A vendre par P CUSACHS BRO & Co, coin Royale et St-Philippe

PORTO—[illegible] A vendre par P CUSACHS BRO & Co, coin Royale et St-Philippe

MIEL—[illegible] barils, à vendre par P CUSACHS BRO & Co, coin Royale et St-Philippe

HUILE de Coton—[illegible] barils. A vendre par P CUSACHS BRO & Co, coin Royale et St-Philippe

ALCOOL—[illegible] barils, à vendre par P CUSACHS BRO & Co, coin Royale et St-Philippe

Aux notaires de la ville et de la campagne. [illegible] P. DUREL & Co, Imprimeurs, relieurs et marchands d'articles de bureau, 57 rue de Chartres

Aux Négociants. [illegible] P. DUREL & Co, Imprimeurs, relieurs et marchands d'articles de bureau, 57 rue de Chartres

AVIS. [illegible]

Avis de Société. [illegible] FERNANDO CARDELLACH, JUAN MIANGOLARRA.

ADOLPHE BLACHE, 66, RUE ROYALE, [illegible] *AU PRIX COURANT!* [illegible]

E. LAMBERT, *IMPORTATEUR ET MARCHAND* [illegible]

[illegible] GALLOSO & PASCAL, 97 et 99 Vieille-Levée.

AVIS.

M. C. E. GIRARDEY s'est retiré, aujourd'hui, d'un commun accord, de la maison J. A. BEARD & Co. Nouvelle-Orléans, 1er mars 1858. 1mars—15f

AVIS.

A partir d'aujourd'hui, M. Gardner Smith devient notre associé. J. A. BEARD & Co. Bureau, n° 24, rue des Magasins, et n° 8, Passage de l'Arcade de Banks—dernièrement au n° 8, Passage de l'Arcade de Banks. Nelle-Orléans, 1er mars 1858. 1mars—1m

J. A. BEARD & CO., *Encanteurs et estimateurs,*

POUR la vente de propriétés foncières, esclaves, meubles, actions de banque et autres, ventes par ordre des gardiens du port, ventes de chargements, etc. Bureau, n° 20 rue des Magasins, et n° 8 Passage de l'Arcade de Banks—dernièrement au n° 8 Passage de l'Arcade de Banks. 1mars—3m

Maison nouvelle!—Maison nouvelle!

Vente d'habillements d'hiver A TRÈS BAS PRIX POUR DU COMPTANT. *NOUVELLES MARCHANDISES* Reçues tout récemment, POUR LE PRINTEMPS ET L'ÉTÉ. **ALFRED MUNROE & Co.,** *No 34, rue du Magasin,*

Afin de faire place aux marchandises de printemps et d'été qu'ils commencent à recevoir, vendent, A TRÈS BAS PRIX, Tous leur stock d'Habillements d'hiver. Les acheteurs sont invités à venir examiner l'assortiment et voir les prix. Nous avons reçu par les derniers arrivages un fort stock de CHEMISES YOKE PATENTEES, ce qui nous rend assortiment au grand complet. Tous ceux qui ont acheté de nos chemises disent que ce sont les meilleures qu'il y ait dans le pays. On garantit qu'elles iront bien. ALFRED MUNROE & Co, 4 mars 34, rue des Magasins

ON demande à acheter deux domestiques bien recommandés. S'adresser immédiatement rue Bourbon No 206. 6mars—3f

Lac Pontchartrain.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il fera DIMANCHE PROCHAIN, sept mars, l'ouverture de son restaurant; rien ne sera négligé pour le service. L. BOUDRO. 4 mars—3m

Graines de Canaries et de chanvre.

20 barils de graines de Canaries; 10 sacs de chanvre. A vendre par PABLO GELPI, 6mars 120 Vieille Levée

Vins de Catalogne et de Porto.

100 Barriques de vin de Catalogne très corsé, première qualité; 10 barriques fins Vinarós; 25 de Porto doux première qualité. A vendre par PABLO GELPI, 6mars 120 Vieille Levée

Bouchons pointus.

30 balles de 15 milliers bouchons pointus première qualité, à vendre par PABLO GELPI, 6mars 120 Vieille Levée

Papier à cigarettes et cartes espagnoles

300 rames papiers à cigarettes première qualité, marque Tiana; 15 grosses de cartes à jouer espagnoles—A vendre par PABLO GELPI, 6 mars 120 Vieille Levée

Ed. FROIDEVAUX, *rue de Chartres, No 58,*

VIENT de recevoir, par le navire Pleiades, des maisons Gallet et Dobbin, de Paris, un grand et riche assortiment de chapeaux en paille et crin, en dentelles, chenille et agréments fantaisies; aussi des capotines et marabouts avec voilettes. 6 mars—3

Hotel des Etrangers à Paris. RUE VIVIENNE.

Près de la Bourse, près des principaux Théâtres, des Boulevards et du Palais Royal.

M. GIRARD a l'honneur d'annoncer aux personnes qui se rendent en France qu'il vient de remettre son hôtel à neuf et qu'il est prêt à leur fournir de grands et petits appartements. [illegible] Un Restaurant ouvert à toute heure, une excellente table d'hôte, des bains et des voitures sont attachés à l'hôtel. Les bureaux de télégraphe se trouvant dans l'hôtel, les voyageurs pourront correspondre, avec la plus grande facilité, avec leurs familles, etc. Journaux français et étrangers. On parle l'anglais et l'allemand. Ne pas confondre avec d'autres petits hôtels de la même rue. 24 fev

Jh. LACOUTURE Jne., *Propriétaire du cru Vellonnes, Ancienne juridiction de Cantemerle (Haut Médoc,)*

VIENT d'ouvrir un magasin de vins, eaux-de-vie et liqueurs au No 14, rue St-Louis, près la Levée, où il aura toujours en main un assortiment des vins des meilleurs crûs de Bordeaux, en caisses et en barriques. [illegible] Jh LACOUTURE Jne.

Bouchons pour eaux gazeuses.

20,000 BOUCHONS SURFINS réguliers, propres à boucher l'eau gazeuse, en magasin et à vendre par PAUL LACROIX, 4 mars 18, rue Toulouse

CIGARES DE LA HAVANE, de qualité assortie, en débarquement du brick Bohemia: [illegible] A vendre par LABORDE & ZIQUES, 4 mars 29 Nouvelle Levée

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] CABALLERO & BASSALDO, 26, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

TABAC DE LA HAVANE en feuilles—125 balles tabac Vuelta Abajo supérieur, [illegible] BORNIO et FRERE, No 26, rue Gravier

ALUMETTES—[illegible] R H BARLOW & Co, 17 rue du Canal

PAPIER A ENVELOPPE—2500 rames papier de différentes qualités. [illegible] R H BARLOW & Co, 17 rue du Canal

REÇU par le navire Roslin, arrivé de New-York, 100 paniers champagne Piper Heidsieck, en grandes et demi-bouteilles. A vendre par J N CURIEN, 8 mars 23 rue Toulouse

REÇU par le navire Sewall, arrivé du Havre, 10 caisses absinthe Berthould fils, et 2 barils absinthe. A vendre par [illegible] 4 tonneaux fromage de Gruyère, 20 barils choucroute de Strasbourg. A vendre par J N CURIEN, 8 mars 23 rue Toulouse

Une bonne affaire.

VENANT de recevoir une très grande quantité de marchandises telles que: glaces françaises et allemandes, cadres dorés et bois pour glaces, portraits, gravures et photographies, etc. [illegible] G. DUPUY, 61 rue Royale, entre Bienville et Douane. Réparation de tableaux. 5 fev

BEURRE—35 frequins beurre de Goshen à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

CARTES à jouer—Un stock complet de cartes de diverses qualités, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

JUMELLES de théâtre—Jumelles dont les prix de $[illegible]. A vendre par A. ROUSSET & CO, No 20 rue du Canal, près Chartres

LUNETTES.

TOUTES les lunettes possibles et les verres les plus parfaits, pour tous les yeux, chez C. DUHAMEL, 56, rue de Chartres

Illuminations de jardins.

De galeries, de salons, etc., en lanternes de toutes couleurs, transparentes, en papier, de toutes formes, turques, chinoises, etc., CHEZ C. DUHAMEL, opticien, 56, rue de Chartres

Stéréoscopes.

UN immense assortiment de vues, groupes, monuments, statues de toutes sortes pour cet ingénieux instrument. Charmant amusement d'étrennes. Chez C DUHAMEL, 56, rue de Chartres

CAMILLE LACOSTE, SUCCESSEUR DE *PERDOS & BORDELOIS,* IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS ET EAUX-DE-VIE, Et marchand de groceries en gros et en détail, [illegible]

[illegible] G. W. DUNBAR & Co, 5, rue des Magasins

ERNEST TURPIN, *CONFISEUR,* No. 55, rue de la Vieille-Levée, NLLE-ORLÉANS. Fabricant de confiserie à la vapeur. [illegible]

VIN BLANC de Marsala—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 Jefferson

COGNAC! COGNAC!—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson

CHAMPAGNE! CHAMPAGNE!—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson

DAMEJEANNES! DAMEJEANNES!—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson

FROMAGE! FROMAGE!—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson

BEURRE de Goshen—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson

EAU-FLEUR D'ORANGER—[illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson

BEUF—[illegible] GALLOSO & PASCAL, 97 et 99, Vieille-Levée.

Au Public.

Le soussigné se présente respectueusement aux électeurs de la ville de la Nlle-Orléans comme candidat à la place de MAIRE. L'élection a lieu le 2 juin prochain. BENJ S. HARRISON.

A. JOZWIK, Docteur en médecine, de la Faculté de Paris. *CONSULTATIONS ET OPERATIONS CHIRURGICALES.*

LE Dr JOZWIK offre spécialement ses services à la population allemande, dont il parle aussi la langue. No 112, RUE St PIERRE, entre Bourbon et Dauphine. 15 fev—1an

TOMBOLA Du magnifique Portrait *DU GÉNÉRAL WASHINGTON,* EXPOSÉ—RUE DE CHARTRES N° 50.

LE célèbre portrait original du général Washington, exposé depuis quelque temps au n° 50, rue de Chartres, est mis en Tombola. Mille billets à $5 le billet. Chaque souscripteur recevra comme prime au moment de sa souscription une magnifique photographie du tableau. Le tirage aura lieu aussitôt que les billets seront placés et le jour en sera désigné par les journaux. Les habitants de la campagne qui désirent souscrire à cette Tombola doivent adresser leur demande à C. DUHAMEL rue de Chartres, 50.

L'ŒIL ET L'OREILLE. SURDITÉ—MALADIES DE L'ŒIL ET DE L'OREILLE. Le Dr F. A. VON MOSCHZISKER Hôtel St-Louis, appartements Nos 1 et 2.

On peut le consulter sur toutes les maladies de l'ŒIL et de l'OREILLE, qui exigent les soins d'un médecin ou d'un chirurgien.—HEURES—9 A. M. à 3 P. M.

Pose d'YEUX ARTIFICIELS sans faire éprouver la moindre douleur. Pose de TYMPANS ARTIFICIELS, si c'est nécessaire, en cas de SURDITÉ. 15 janv

Demande.

UN jeune homme parlant le français et l'anglais désire une place de vendeur dans une grocerie ou une place quelconque. S'adresser au bureau de ce journal. 13 fev

DEMANDE.

UNE DAME, qui a acquis une grande expérience dans l'enseignement, désire trouver une place soit en ville soit à la campagne. Elle peut enseigner l'anglais dans toutes ses branches, le français, qu'elle parle bien, et la musique. Elle donnera les meilleures recommandations. S'adresser à A., bureau de ce journal. 28 fev

ERNEST COIGNARD.

AGENT pour la vente de Vins, liqueurs, etc. sollicite respectueusement le patronage de ses amis et du public. Son bureau est au magasin de MM. Bosse & Loening, rue Gravier, No 115. 22 février—1m

Pension bourgeoise.

LE soussigné, qui demeure avec sa famille dans la rue d'Orléans, No 160, encoignure Royale, reçoit les personnes qui désirent être servies dans le genre européen. Les chambres sont vastes et bien meublées, les repas excellents et le prix modéré. Il admet également à sa table ceux qui ne veulent prendre que le repas et il envoie à manger au dehors. O. RODRIGUEZ.

MAILLOT & SON, 124, rue des Magasins, Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, &c., et fabricants de liqueurs du pays.

236 barriques vin nouveau de choix, de la Careline. 1 50 caisses bougies de l'Etoile, 4, 5 et 6 à la livre, marques Proctor & Gamble, Emery & Son, et Shittle; 200 demi-caisses bougies de l'Etoile, diverses marques. 200 caisses savon Winchester, Eagle & Proctor. 300 do harengs. 80 barils huile de lard, préparée pour l'hiver, 50 do farine extra, superfine et fine. 200 paniers huile d'olive de Plagniol, en bouteilles et demi-bouteilles. A vendre par T. JACOB DUSSUMIER & Co, 46, 47 et 48, Vieille Levée. Agents pour la vente de l'huile de graine de coton de Fort. 24 fev

B. JOURDAN. Successeur de M. Bonnabel. IMPORTATEUR-DROGUISTE EN GROS, *Pharmacien Chimiste,* Encoignure Bienville et Tchoupitoulas. [illegible] B. JOURDAN.

REÇU par le Johannsburg, du Havre, un assortiment de voeux dorés, tiges et avec mouvement, [illegible] DUFAUT & Cie, 61 rue Royale

Magasin de Tapis. *Rue de Chartres, No 13.*

NOUS avons en magasin un grand et beau stock de tapis, comprenant [illegible] TOILE CIRÉE—une grande variété de nappes de diverses qualités, [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

DORME & DEJEAN, *AGENCE DE RECOUVREMENTS* Pour les Comtés OPELOUSAS ET ATTAKAPAS. *Références—Nouvelle-Orléans:* BELLOCQ NOBLOM & Co, A ROUSSET & Co, LOUIS CHAUDET. *Résidence—à Opelousas.* 3 fév—1an v.

Aux malades.

LE Dr W. BODENHAMER, M. D., de New-York dont arrivé à la Nouvelle-Orléans, traitera spécialement toutes les maladies des intestins inférieurs [illegible] Le Dr Bodenhamer est visible tous les jours à son cab., 148, rue du Canal, au second, de 9 heures A. M. à 4 heures du soir. Sa résidence est à l'Hôtel St-Charles. [illegible]

Bottes, Souliers et Brodequins. Nous recevons en ce moment un grand assortiment de choix de bottes, souliers et brodequins brique expressément pour le marché du Sud. A vendre par G. W. DUNBAR & Co, 5, rue des Magasins

EN débarquement du navire Pareluea: 2 fûts cassis de la Côte d'Or; 20 do vermouth; 1 do fromage de Gruyère, à vendre par B. DURAND, 27 fev encoignure St Pierre et Royale

10 fûts huile de Colza, épurée, en débarquement du navire Sewall. A vendre par B. DURAND, 25 fev encoignure St Pierre et Royale

10 fûts huile de Colza épurée; 5 caisses chartreuse blanche; 2 do do jaune; 1 do do verte. En débarquement du navire Clara Wheeler. A vendre par B. DURAND, 26 fev encoignure St Pierre et Royale

POMMES—100 barils Russets de choix, en magasin et à vendre par MARKS & POLLOCK, 24 janv 55, rue Tchoupitoulas

TABAC en feuilles—En débarquement des bricks Mary Elizabeth et Tallaish: 78 balles tabac Vuelta Abajo, [de la Havane, en magasin et à vendre par P. GUMA, 23 jan encoignure Canal et Tchoupitoulas

RHUM DE SANTA CRUZ—1 pipe, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, 24 fev 31 et 33, rue Gravier

LE soussigné, seuls agents pour la Nouvelle-Orléans, de MM. J. Lausseure & Co, propriétaires et marchands à Nuits, en Bourgogne, appellent l'attention des acheteurs sur la qualité supérieure de leurs vins. J. LAUSSEURE—Vieux Cops, entre mousseux, Clos d'Or pâle, do; Romanée rouge, do; Clos de Vougeot, Richebourg, Romanée, Chambertin, Nuits et Pommard, VINS BLANCS de Chablis et Montrachet. A vendre par A. CARRIERE & Co, 26 fev 25, rue de la Vieille Levée

CHAMPAGNE DELBECK & DE BERGHES.

MONSIEUR P. CAZENAVE ayant transmis l'agence à la Nlle-Orléans de l'excellent vin de Champagne provenant des caves de Monsieur Delbeck & de Berghes de Reims, nous annonçons au public et particulièrement aux connaisseurs et aux dégustateurs que nous venons de recevoir un petit envoi de ce vin, lequel sont de beaucoup supérieurs à tout ce qui est généralement importé sur notre marché. A vendre par FAURES & NORMAN, 36 et 38 rue Royale

VINS ROUGE ET BLANC, EN CAISSES. 20 barriques véritable Château Haut-Brion, de 1848, vignoble de Jos. Eug. Larrieu. 4 barriques véritable Château St Julien, 1848; 5 do vieux vin, vignoble de Mme Vve Herman; 20 do Margaux-Médoc, vieux, 1848; 12 do St Emilion, vieux, do; 25 do vin bon ordinaire pour famille; 5 do vin blanc Haut-Sauternes, vieux, 1849; 25 barils do do do. A vendre par FAURES & NORMAN, 36 et 38 rue Royale.

Parfumerie de qualité supérieure. *Savons superfins dulcifiés au suc de laitue, à bien plus bas prix et même parfumés que ceux de Paris.*

NOUS croyons devoir prévenir notre clientèle et le public que nous avons donné la plus grande extension à notre fabrication de savons ordinaires, fins et superfins, ainsi qu'à toute notre parfumerie. [illegible] P. LEVERRIER, rue de Chartres, 87, 1 fév—3m entre Bienville et Conti

SEINES, EPERVIERS ET TREMAILLES

A VENDRE en gros et en détail au plus BAS PRIX [illegible] P. LEVERRIER. 87 rue de Chartres.

Aux marchands de comestibles.

REÇU et à vendre au gros et au détail: [illegible] A. ROUSSET & Co, No 20 rue du Canal, près Chartres

SHERRY—Sept et huit pipes vin de sherry venant d'être reçues par le navire Roberts, de Cadix, et à vendre par H MEUGENS, 1, rue de la Commune

LOTERIES DE SWAN & Co. *Autorisées par l'Etat de la Géorgie.*

$70,000 pour $10!

Les loteries suivantes seront tirées par S. SWAN & Co., Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DE SPARTA dans le mois de MARS 1858, à AUGUSTA (Georgie), sous la surveillance des commissaires.

CLASSE 1—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Géorgie, SAMEDI, 6 mars 1858. CLASSE 2—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Géorgie, SAMEDI, 13 mars 1858. CLASSE 3—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Géorgie, SAMEDI, 20 mars 1858. CLASSE 4—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Géorgie, SAMEDI, 27 mars 1858.

Sur le plan de nombres suivant. Cinq mille quatre cent quarante-cinq Lots. Franque un lot pour chaque neuf billets, par MAGNIFIQUE PLAN! POUR DIX NOMS.

Tous les Samedis, dans le mois de mars. [illegible]

PLAN DE LA LOTERIE. [illegible]

Adressez tous les ordres pour les billets à SAMUEL SWAN & Co, Boite 35 S., bureau de poste de la Nlle-Orléans ou à S. SWAN & Co, Augusta, Géorgie. 1 mars—vtl.6ans

Ouverture de la saison de Printemps. **NOUVEAUX AVANTAGES.** **Encore meilleur marché!** LE soussigné offrant à vendre à des prix fabuleusement bas, tous les articles qu'il détail en gros. Robes d'organdie et de voile, De barège, De lawn, De mousseline, De chalis, De crêpe, De d'organdi à volants, De barège, De jaconas, De percale imprimée, Barèges, organdis, mousselines, ginghams, percale, popeline, etc., etc. Articles de ménage. Toiles et cotons à draps, toiles d'Irlande, nappes de table, torchons, [illegible] [illegible] LAZARD & LEVASSEUR, 10 rue de Chartres, près Canal. 22 fev

Liquidation positive. **THEODORE DAUFLOUS,** [illegible]

AVIS. ON offre à toute personne qui peut le désirer, d'enseigner la tenue des livres, [illegible] [illegible] S'adresser lettre G, à la maison Boulanger & Co, rue Chartres No 27, et y laisser aussi son adresse.

MERCHANTS HOTEL, [illegible] J. DUBOIS, propriétaire

A L'ETOILE DU NORD Encoignure Conti et Passage de la Bourse. **F. Blumenhard** INFORME ses clients et le public en général qu'il a toujours à sa disposition un grand assortiment de liqueurs [illegible] 26 fev—1m

MME JULIE a transféré son domicile de la rue Rampart No 8 à l'encoignure Conti et Franklin. 3 fév—3m

Hotel Vermandois Conti, [illegible] Rue Conti. [illegible]

M. GEORGE a l'honneur d'informer le public qu'il vient de faire construire et d'arranger pour la plus grande commodité des voyageurs l'Hôtel Vermandois Conti, rue Conti, 28, entre Chartres et Levée. [illegible] Les chambres, y compris la pension, sont aux prix de 25 à 40 piastres par mois, selon leur importance; pension à $18 par mois, vin compris. 26 janvier—3 m

Southern Institute, Rue St Louis, 145.

ON demande une dame en état de faire une classe de français à des commençants, et de répéter les élèves de musique. Il faudrait demeurer dans l'établissement. Inutile de se présenter sans références. fév

BOUQUETS POUR BALS, NOCES, &c, Constamment au magasin No 113, rue de Chartres, entre St Louis et Conti. 6 fev

EN débarquement du navire Sewell, capt Merrill, du Havre: 150 paniers de 12 bouteilles champagne "Comte de Reims." 50 paniers de 24 demi-bouteilles champagne do. A vendre par V & E MAIGNAN, 29 fév 20, rue St-Louis

Magasin d'habillements confectionnés, No 1, Avenue Pontalba, rue de la Vieille Levée, En face du Ferry de St Bernard.

E. CHAMPAGNE, MARCHAND TAILLEUR.

A toujours en main un assortiment complet d'habillements confectionnés d'après les dernières modes de Paris et de New-York. Commandes exécutées par les meilleurs ouvriers.

Vin de [illegible]. 45 barriques vin rouge [illegible], 1844-1856. [illegible] Vin pour famille, etc. 140 barriques vin rouge, divers crûs [illegible] A vendre par LOUIS F. MAXENT, 29 janv 50 rue Toulouse

C. P. HOUGHTON, No 165, rue du Canal—Nlle-Orléans, [illegible]

Agrandissement de la Librairie Catholique de **MICHON & DESPORTES,** 190, rue Royale.

POUR répondre aux exigences des affaires qui vont chaque jour croissant dans leurs magasins, MM. Michon & Desportes se trouvent obligés d'agrandir leur local, [illegible] 24 oct